



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-56349>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-56349**

---

### Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

**Nom de l'acheteur Public** : Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali)

**Adresse** : 42 rue Jules Ferry, 33505 Libourne cedex

**Coordonnées** :

**Courriel** : dsp@lacali.fr

**Adresse internet** : <https://www.lacali.fr/>

**Type de pouvoir adjudicateur** : Autorité régionale ou locale

**Activité principale** :

Services généraux des administrations publiques

**Code NUTS** : FRI12

### Section 2 - Communication

**Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse** : <https://demat-ampa.fr/>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées** :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://demat-ampa.fr/>

**URL des outils et dispositifs logiciels** : <https://demat-ampa.fr/>

### Section 3 - Description du marché

**Intitulé** : Délégation de service public pour la gestion de la crèche « FARANDOLE » d'Arveyres

**Numéro de référence** : DSP2024-01

**CPV - Objet principal** : 85312110

**Type de marché** : Services

**Description succincte** : Délégation de service public pour la gestion de la crèche « FARANDOLE » d'Arveyres

**Valeur totale estimée ( hors TVA )** : 900000 euros

#### Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 85312110

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRI12

Lieu principal d'exécution ou de livraison : 31 bis rue du 8 mai 1945 33500 Arveyres

Description des prestations : Délégation de service public pour la gestion de la crèche « FARANDOLE » d'Arveyres

Critères d'attribution :

- Valeur technique noté sur 60 points Valeur financière noté sur 40 points
- Valeur technique noté sur 60 points Valeur financière noté sur 40 points

Valeur estimée ( hors TVA ) : 900000 euros

Durée de la concession : À compter du 01/01/2025 et jusqu'au 31/12/2027

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :

Non

## Section 4 - Conditions de participation

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession** Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Identification du candidat (raison sociale, coordonnées...), - Lettre de candidature (DC1) : en cas de groupement, la lettre de candidature indiquera la composition du groupement, sa forme ainsi que le nom de l'entreprise mandataire, et sera accompagnée de l'autorisation, donnée par chaque cotraitant au mandataire, de signer l'offre de candidature au nom du groupement, - Extrait K bis, ou tout document équivalent de moins de trois mois, - Certificat attestant que le candidat est en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales et sociales, - Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du Code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne - Attestation sur l'honneur que le candidat respecte les dispositions relatives à l'article L 5 212-1 à L 5 212-4 du Code du Travail, - Attestation d'assurance en cours de validité, - Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du jugement, - Déclaration du candidat (DC2)

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession** Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Identification du candidat (raison sociale, coordonnées...), - Lettre de candidature (DC1) : en cas de groupement, la lettre de candidature indiquera la composition du groupement, sa forme ainsi que le nom de l'entreprise mandataire, et sera accompagnée de l'autorisation, donnée par chaque cotraitant au mandataire, de signer l'offre de candidature au nom du groupement, - Extrait K bis, ou tout document équivalent de moins de trois mois, - Certificat attestant que le candidat est en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales et sociales, - Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du Code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne - Attestation sur l'honneur que le candidat respecte les dispositions relatives à l'article L 5 212-1 à L 5 212-4 du Code du Travail, - Attestation d'assurance en cours de validité, - Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du jugement, - Déclaration du candidat (DC2)

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** - Chiffre d'affaire global et chiffre d'affaires concernant la part d'activité relative au domaine de la présente DSP au cours des trois derniers exercices clos, - Bilans et comptes de résultats concernant la part d'activité relative au domaine de la présente DSP pour les trois derniers exercices clos ou tout autre document reprenant les mêmes données.  
**Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :** 3 dernières années

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** - Références similaires acquises par le candidat au cours des trois dernières années, - Note sur les connaissances et expériences du candidat dans le domaine de la gestion des services de même nature et aptitude au travail partenarial avec les différents intervenants potentiels. - Descriptif des capacités techniques et des moyens humains dont le candidat dispose pour assurer la gestion et la continuité du service public objet de la délégation, en particulier qualification du personnel et organisation interne.  
**Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :** 3 dernières années

**Informations sur les concessions réservées :**

**Marché non réservé**

**Conditions liées à la concession :**

**Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

## **Section 5 - Procédure**

**Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :** Non

**Renseignements d'ordre administratif**

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** français

## **Section 6 - Renseignements complémentaires**

**Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable**

**Informations sur les échanges électronique :**

**La facturation en ligne sera acceptée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations complémentaires :** CRITERES D'ANALYSE DES OFFRES 1. Valeur technique appréciée sur 60 points, Celle-ci sera analysée au regard du mémoire méthodologique et technique et de la note de synthèse, des modifications non substantielles souhaitées à la convention le cas échéant et des documents annexes à fournir (hors comptes d'exploitation prévisionnels et propositions tarifaires). La valeur technique de l'offre sera appréciée en considération notamment des moyens mis en oeuvre dans les domaines suivants : - La qualité du service proposée aux usagers 15 pts - Les moyens humains et techniques mis à disposition du service, 12 pts - La prise en compte des aspects sanitaires, réglementaires et de sécurité 10 pts - La politique d'entretien, maintenance et renouvellement, 10 pts - Les modalités de fonctionnement entre le délégataire et la collectivité, 10 pts - Les enjeux environnementaux et sociaux du service 3 pts 2. Valeur financière appréciée sur 40 points La valeur financière de l'offre qui sera analysée en tenant compte des éléments suivants : - La cohérence /adéquation du compte d'exploitation prévisionnel avec le niveau des prestations proposées dans le mémoire technique, 15 pts - Le montant de la contribution financière forfaitaire proposée, 15 pts - Le montant des travaux de maintenance et de renouvellements 10 pts Les moyens mis en oeuvre pour obtenir un équilibre financier seront des éléments prépondérants de l'analyse.

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

**Nom Officiel :** Tribunal administratif de Bordeaux

**Adresse :** 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux

**Coordonnées :**

**Courriel :** greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

**Adresse internet :** <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

**Précisions concernant les délais d'introduction de recours :** - Conformément aux dispositions des articles L551-1 et R.551-1 du Code de Justice Administrative, référé précontractuel avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L.551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative, référé contractuel dans un délai de : - 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Recours en contestation de validité du contrat : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L 521-1 du Code de justice administrative). La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/05/2024